

Informations de base	
2017/2634(DEA)	Procédure terminée - acte délégué rejeté
DEA - Procédure d'acte délégué	
Prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme: Guyana et Éthiopie	
Complétant 2013/0025(COD)	
Subject	
2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers	
7.30.20 Lutte contre le terrorisme	
7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux	
Zone géographique	
Guyane	
Éthiopie	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
24/03/2017	Publication du document de base non-légal	C(2017)01951	
24/03/2017	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 1 mois		
05/04/2017	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
05/04/2017	Annonce en plénière de la saisine d'une commission jointe		
12/04/2017	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 1 mois		
25/04/2017	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
17/05/2017	Décision du Parlement	T8-0213/2017	Résumé
17/05/2017	Résultat du vote au parlement		